

Services à la personne : Assistant(e) de vie dépendance

Une formation professionnelle et certifiée pour un métier axé sur le soin des autres

Inter
3864 €HT
 Par personne

Intra
Sur devis
 Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public :	Salarié en poste Demandeur d'emploi Entreprise mandataire
Durée :	Particulier 322 heures, 46 jours
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	Nous contacter

Objectifs

Objectif 1

Faire le lien avec la famille, l'entourage, les services médicaux et les autres intervenants au domicile

Objectif 2

Intervenir dans les activités de la vie courante : entretien du domicile, courses, repas, démarches...

Objectif 3

Accompagner des personnes en perte d'autonomie ou en situation de dépendance dans les gestes du quotidien

Objectif 4

Veiller au bien-être et à la sécurité des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie

Programme

Bloc 01.02

- Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

Bloc 02.02

- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

Bloc 03.02

- Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

Bloc 08.02

- Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur et perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 09.02

- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 10.02

- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Titre certifiant N° 37780 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

2 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ

Personne voulant se former aux métiers du particulier employeur **LES PREREQUIS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI**

- Tout public ayant validé son projet professionnel dans le secteur visé.
- Positionnement préalable à l'entrée en formation.
- Quelques qualités requises : posture professionnelle, prévention des risques, gestes techniques, qualité d'écoute, communication, discrétion, organisation, capacité d'adaptation.

3 Moyens pédagogiques

- Mise à disposition d'un plateau technique dédié et équipé

4 Délai d'accès

- Sous réserve de place disponible sur la session et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 30 jours.
- **Attention**, pour la validation de blocs individuels de formation via le CPF des délais incompressibles sont appliqués, l'administration du dossier étant gérée par la plateforme Mon compte formation.

5 Modalités d'évaluation de la formation

Un stage obligatoire de 105 heures est à effectuer. Chaque bloc de compétences se termine par une évaluation : étude de situation professionnelle numérique ou mise en situation professionnelle. A l'issue de la formation et après validation des blocs, un **entretien avec un jury** mis en place par l'institut IPERIA est organisé. Ce passage devant jury s'appuie sur la présentation du **livret professionnel** avec les compétences à développer. Vous avez la possibilité de valider partiellement le diplôme (un ou plusieurs blocs de compétences). **La certification est délivrée par l'Institut IPERIA.** À noter : la formation SST de 14h est comprise dans ce titre.

Quels métiers après cette formation?

- Assistant(e) de vie dépendance

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Accompagnement fin de vie et soins palliatifs
-
- Accompagner aux usages numériques (MIVAE124)

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37780/>

Date de dernière à jour : 24/09/2024

